

Compte-rendu de la réunion de directeurs n° 2 13 octobre 2015

Ordre du jour :

- Le plan de formation de proximité
- Les projets académiques
- Les obligations de service des EFS
- Le conseil d'école : présentation de la réflexion par le groupe de travail de directeurs
- L'évaluation positive à l'école maternelle : groupe de travail
- Points divers

Monsieur l'inspecteur salue et présente Madame Barbara ISSERT, nouvelle AFTICE de la circonscription. Elle est joignable au 01 43 32 69 02 (barbara.chasseigne@ac-creteil.fr).

1. Le plan de formation de proximité

Le plan est détaillé en pièce jointe. Monsieur Jean-Luc CHAUVIN, CPC, est le correspondant unique concernant ce point (jean-luc.chauvin@ac-creteil.fr). Les parcours m@gistère ouvriront début décembre. La date précise sera communiquée par courriel aux écoles. La connexion se fait depuis son adresse professionnelle : prenom.nom@ac-creteil.fr.

2. Les projets nationaux et académiques

Histoire de traces à l'école maternelle (Nicolas DIVRY, CPC)

Ce projet pluridisciplinaire a pour objectif de s'approprier les nouveaux programmes de l'école maternelle ainsi que les documents ressources Eduscol. Il concerne le domaine du langage dans toutes ses dimensions. La finalité du projet est une valorisation sur la circonscription dans un premier temps puis une valorisation départementale.

Il s'agit d'effectuer une production (PS et MS : productions graphiques, GS : productions d'écrits) pour raconter une expérience vécue.

Les classes voulant s'inscrire dans ce projet doivent se faire connaître auprès du CPC référent maternelle avant le 30 novembre.

Un document académique ainsi que le diaporama d'accompagnement des nouveaux programmes sont joints au compte rendu.

Le défi-maths (Jean-Luc CHAUVIN, CPC)

Les défis mathématiques sont reconduits (de la grande section à la 6^{ème}).

Objectifs visés : développer le plaisir de faire des mathématiques; l'argumentation; la coopération; le goût de la recherche et du raisonnement.

Les inscriptions s'effectuent en ligne, à partir de la rentrée des vacances de la Toussaint à l'adresse suivante : <http://defimath.ecole93.fr>

Trois défis rythment l'organisation des défis durant l'année scolaire: (situations-problèmes, calcul et TUIC (Calcul@tice) ou papier-crayon pour les écoles non équipées; une énigme par jour).

La semaine des mathématiques se déroulera cette année du 14 au 20 mars 2016.



2 / 2

3. Les obligations de service des EFS

Monsieur le directeur académique a précisé la déclinaison des obligations de service des EFS. En plus de leur service en responsabilité face à élèves, ils effectuent la moitié des 108 heures, soit 54 heures, réparties ainsi :

- 18 heures d'APC
- 6 heures de conseil d'école
- 6 heures de formations de proximité (au lieu de 9 heures pour leur permettre d'assister aux trois conseils d'école)
- 24 heures de concertation (conseils de maîtres et de cycles, rencontre avec les familles, préparation APC...).

4. Le conseil d'école

Afin d'aider à mettre en œuvre les conseils d'école, un groupe de travail expose les axes majeurs à retenir. Un diaporama, sous forme de fiches, et un tableau récapitulatif sont joints.

5. Points divers :

- Labellisation nationale établissement en démarche de développement durable (E3D)

Monsieur l'inspecteur félicite les deux écoles de la circonscription qui viennent d'être labellisées E3D : élémentaire Paul Bert de Coubron et élémentaire Paul Bert de Vaujours.

- Charte de la laïcité

Une plaquette pédagogique est distribuée dans chaque école. C'est un support pour échanger avec les élèves sur les points de la charte.

- Groupe de travail « évaluation positive à l'école maternelle »

Les directeurs concernés se réuniront le mardi 10 novembre à 9h30 à l'inspection.

Monsieur l'inspecteur souhaite à toutes les équipes de bonnes vacances d'automne.